



Ville de
Waremmme

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme** introduite au nom de M. et Mme **MARECHAL SWITALA** demeurant au Grand-Duché du Luxembourg à **5750 FRISANGE, Munnerëferstroos 15**

Le terrain concerné est situé à **4300 WAREMME**, rue de Mouhin, cadastré **1ère division, section A n° 580 b, lots 3 et 4.**

Le projet consiste en la **construction d'une habitation unifamiliale, d'un pool house et de boxes pour chevaux** et présente les caractéristiques suivantes : écarts au contenu à valeur indicative du permis d'urbanisation : **abri d'une superficie d'environ 52m², utilisation de matériaux secondaire moellon de pierre bleu, le pan de la toiture annexe est plus court, une rampe sera aménagée sur le côté gauche du garage de l'habitation.**

Le dossier peut être consulté **du 24/02/2026 au 10/03/2026** pendant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 14h à 16h à l'adresse suivante : **Administration Communale de Waremmme, Service Urbanisme, rue Joseph Wauters 2 à 4300 WAREMME**

Des explications peuvent être fournies sur le dossier en contactant Madame César au 019/67 99 27 ou urbanisme@waremmme.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer à l'attention du Collège communal pour le **10/03/2026** au plus tard soit:

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Administration Communale de Waremmme, Service Urbanisme, rue Joseph Wauters 2 à 4300 WAREMME**,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@waremmme.be

Par le Collège :

Le Directeur Général,

Stéphane LECLERCQ

Le Bourgmestre,

Raphaël DUBOIS